CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT ANTOINE FAVRE
UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

APPEL À CANDIDATURES

Bourse de recherche en droit du dommage corporel

Centre de Recherche en Droit Antoine Favre (EA 4143)
Faculté de Droit
Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DU LABORATOIRE D'ACCUEIL

Le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre (EA 4143) est l'unité de recherche juridique de l'Université Savoie Mont Blanc. Le laboratoire compte aujourd'hui plus de 80 membres (enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants, membres associés).

L'unité de recherche couvre un champ juridique pluridisciplinaire à partir d'axes fédérateurs incluant le droit (public et privé), l'histoire et la sociologie. Le laboratoire développe une expertise reconnue en matière de droit des obligations et de la responsabilité, avec une spécialisation particulière dans le domaine du dommage corporel.

EXCELLENCE EN DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

Le Centre Antoine Favre s'est imposé comme un pôle d'excellence national en matière de recherche sur la réparation du dommage corporel. Cette expertise se manifeste notamment par :

Recherches innovantes :

- Études statistiques approfondies compilant des données chiffrées sur des centaines de décisions de première instance en matière de réparation du dommage corporel
- Projet de recherche "La standardisation de la réparation du dommage corporel", soutenu par l'Institut Universitaire de France
- Travaux sur la jurimétrie appliquée au dommage corporel

Rayonnement scientifique :

- Organisation régulière de colloques et journées d'études spécialisées
- Séminaires innovants sur les interfaces entre droit du dommage corporel et technologies juridiques (legaltech)
- Collaboration avec les professionnels du secteur (avocats, assureurs, magistrats, experts)

OBJET DE LA BOURSE

Le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre lance un appel à candidatures pour l'attribution d'une bourse de recherche destinée à financer un séjour de recherche de **2 à 4 semaines** dans le domaine du **droit du dommage corporel**.

Cette bourse s'adresse aux chercheurs en doctorat, post-doctorat ou titulaires du monde entier souhaitant approfondir leurs recherches en droit de la réparation du préjudice corporel en bénéficiant de l'environnement scientifique d'excellence du laboratoire.

CONDITIONS DE SÉJOUR

Durée : 2 à 4 semaines
Période : Entre octobre et décembre 2025
Lieu : Campus de Jacob-Bellecombette, Chambéry (France)

Obligations du bénéficiaire :

- Réalisation de 2 à 3 conférences pendant le séjour
- Participation aux activités scientifiques du laboratoire
- Rédaction d'un rapport de séjour

Prise en charge financière : La bourse couvre, dans la limite de 5 000 euros :

- Frais de déplacement
- Frais de logement
- Accès à l'environnement de recherche (bibliothèque spécialisée, bases de données juridiques, espaces de travail)

PRÉREQUIS LINGUISTIQUES

Pour profiter pleinement des ressources documentaires et de l'environnement scientifique francophone, **il est indispensable de pouvoir lire en langue française**. Une capacité d'expression orale en français, bien qu'appréciée, n'est pas obligatoire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre impérativement :

1. **Curriculum vitae académique** détaillé
2. **Projet de recherche** ou présentation des recherches actuelles en droit du dommage corporel
3. **Lettre de motivation** explicitant l'intérêt du séjour au Centre Antoine Favre
4. **Estimation détaillée des besoins financiers** (déplacement, hébergement, autres frais)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Date limite de réception des candidatures : 25 août 2025
Notification des résultats : 30 août 2025 au plus tard

Envoi des candidatures :
Les dossiers complets doivent être adressés par voie électronique à :
Christophe Quézel-Ambrunaz
Christophe.quezel-ambrunaz@univ-smb.fr

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'évaluation des candidatures portera sur :

- L'excellence académique du candidat
- La qualité et l'originalité du projet de recherche
- La pertinence du séjour pour l'avancement des recherches du candidat
- L'adéquation entre le projet et les axes de recherche du laboratoire
- La capacité à contribuer aux activités scientifiques du centre

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact :
Centre de Recherche en Droit Antoine Favre
Faculté de Droit
Université Savoie Mont Blanc
Domaine universitaire de Jacob-Bellecombette
20 route de la Cascade - BP 1104
73011 Chambéry Cedex - France

Site web : https://www.fac-droit.univ-smb.fr/

Le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité des chances, et porte une attention particulière aux jeunes chercheuses et jeunes chercheurs. Les candidatures sont examinées sans distinction de statut, nationalité, de genre, d'origine ou de conviction.